

BULLETIN D'INFORMATION

Bureau de Pays de l'OIT Antananarivo



100
1919-2019
JUSTICE SOCIALE
TRAVAIL DÉCENT

Madagascar | Comores | Maurice | Seychelles

www.ilo.org/antananarivo

Numéro 20 – Juillet 2019

EDITORIAL

« Faire progresser la justice sociale, promouvoir le travail décent »



Le monde L'Organisation internationale du Travail (OIT), l'institution spécialisée des Nations Unies pour le monde du travail et la justice sociale, célèbre son 100^{ème} anniversaire et ses 60 ans en Afrique. L'année du centenaire est également dénommée « OIT100 » et se poursuit jusqu'en décembre.

Née des cendres de la Première Guerre mondiale, l'OIT fut créée en 1919, dans le cadre du Traité de Versailles qui mettait fin à la Guerre. Elle a été fondée sur la croyance que la justice sociale est essentielle à une paix universelle et durable. Elle devint la première institution spécialisée de l'ONU en 1946 et a obtenu le prix Nobel de la paix en 1969. Le centenaire sera l'occasion non seulement de porter un regard rétrospectif et de célébrer l'histoire et les réalisations de l'OIT mais aussi de se tourner vers l'avenir. Le 100^{ème} anniversaire offrira une tribune unique pour réaffirmer la pertinence du mandat de l'OIT pour la justice sociale et de son agenda pour le travail décent en vue de tracer une voie qui permettra à l'Organisation qui entame son deuxième siècle de relever de nouveaux défis.

La mission de l'OIT est résumée dans son slogan du centenaire, à savoir « Faire progresser la justice sociale, promouvoir le travail décent ». Il fait écho à la résolution de la Conférence de l'OIT sur la manière de faire progresser la justice sociale par le travail décent (2016) et réaffirme la pertinence du mandat pour la justice sociale de l'OIT et de son agenda pour le travail décent. La célébration se poursuit tout au long de 2019 jusqu'en décembre 2019. L'année du centenaire est également dénommée « OIT100 ». En Afrique l'événement se marque par plusieurs événements nationaux, régionaux et continentaux. Au niveau continental il faut noter le lancement du rapport sur l'avenir du travail en Afrique du Sud (Durban, mars 2019) par le Président de l'Afrique Sud, Cyril Ramaphosa et le Directeur Général du BIT, Mr Guy Ryder, le lancement du rapport sur l'avenir du travail à la commission technique de l'Union Africaine (Addis Abeba, avril 2019), la Réunion Régionale des Etats insulaires de l'Afrique sur l'économie bleue (Seychelles, mai 2019), Le Forum International sur l'Emploi des Jeunes (Abuja, août 2019) et la 14^{ème} Réunion Régionale Afrique de l'OIT (Abidjan, décembre 2019).

Comme dans tous les Etats membres, des activités ont ainsi programmées dans les quatre pays que couvre le Bureau de Pays de l'OIT à Antananarivo, à savoir, Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles, en collaboration étroite avec les mandants tripartites et il est important de mentionner la participation de Madagascar au Tour du monde virtuel de l'OIT en 24h le 11 avril 2019. Dans ce numéro, nous mettons en exergue les activités de célébration du centenaire qui ont été réalisées dans les pays au 1^{er} semestre 2019. Nous donnons également les brèves nouvelles qui vous donnent un aperçu des actions directes du Bureau de Pays de l'OIT-Antananarivo dans les quatre pays couverts, à travers les témoignages des différents bénéficiaires de ses projets de coopération pour le développement qui racontent l'impact des actions de l'OIT dans leur vie.

Dr Coffi AGOSSOU,
Directeur a.i du Bureau Pays de l'OIT

Le centenaire de l'OIT

MADAGASCAR participe au
« Tour du monde de l'OIT en 24h »



L'idée de réglementer le travail au niveau international prit progressivement son essor au cours du 19^{ème} siècle. La Conférence de la Paix, ouverte le 25 janvier 1919, créa la Commission de la législation internationale du Travail chargée d'élaborer la constitution d'une organisation internationale permanente. Le texte qu'elle adopta les 11 et 28 avril, sous le titre « Travail », devint la partie XIII du Traité de Versailles qui forme la « Constitution de l'OIT », fondée donc en 1919.

L'événement « Tour du monde de l'OIT en 24h » organisé le 11 avril 2019 est l'un des événements phares de la célébration du Centenaire. Dans le monde, 24 pays sont sélectionnés pour produire des activités retransmises en direct à travers le monde pendant 1h le 11 avril 2019. Madagascar figure parmi les 4 pays africains sélectionnés pour participer à ce « Tour du monde de l'OIT en 24h ».

Pour Madagascar, la retransmission en direct a été de 11h et 12h. Le monde entier a suivi en direct comment Madagascar s'engage à promouvoir sa jeunesse et combattre le travail des enfants.

La grande activité de sensibilisation organisée le 11 avril 2019 au Gymnase couvert Ankorondrano à Antananarivo la capitale et qui entre dans le cadre de la célébration du centenaire de l'OIT a été une opportunité de sensibiliser et d'engager

encore plus toutes les parties prenantes dans la lutte contre le travail des enfants et la promotion de l'emploi décent des jeunes à Madagascar. Des activités culturelles avec des artistes nationaux ont été au rendez-vous afin de pouvoir faire passer les messages de sensibilisation dans une ambiance de célébration. Environ 2000 personnes ont été présentes dont Le Premier Ministre, les chefs d'institution, les Organisations des Travailleurs et des Employeurs, Mme Violet Kakyomya, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies à Madagascar, les Chefs d'Agences du Système des Nations Unies, les Partenaires Techniques et Financiers, l'Université d'Antananarivo, la Société civile et les ONG, tous les partenaires de l'OIT à Madagascar.



« **Ensemble** pour un meilleur avenir du travail » slogan choisi par le comité tripartite élargi mis en place pour l'organisation

L'OIT veut unir ses efforts avec ceux de tous ses partenaires, y compris les journalistes qui jouent un rôle très important dans la promotion du travail décent dans le pays, afin que les enfants soient libérés du travail nuisant à leur épanouissement et les jeunes de Madagascar puissent espérer un meilleur avenir du travail.



Lors de son allocution, le *Premier ministre, Chef du Gouvernement de Madagascar*, M. Christian Ntsay, a avancé que l'OIT a contribué à la mise en place de la civilisation de justice sociale et qu'il est important dans notre devoir d'apprécier le travail titanesque rendu possible grâce aux états membres et aux organisations des employeurs et des travailleurs, qui ont organisé et rendu viable et durable le monde du travail, et ce, pour faire face aux défis de la paix sociale dans le monde. A travers toutes les réflexions sur l'avenir du monde du travail, il a félicité tous les participants, de loin ou de près, pour ce centenaire, et surtout les employeurs et travailleurs de Madagascar, vu leurs efforts continus visant à instaurer le travail décent dans le pays.



Le *Directeur a.i du Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles*, M. Coffi Agossou, a quant à lui souligné qu'aujourd'hui, le monde du travail subit de vastes transformations liées aux progrès technologiques, à l'impact du changement climatique, à l'évolution du mode de production et à la démographie. Les changements sont globaux, interdépendants et offrent à la fois des avantages et des inconvénients pour notre action en faveur d'un avenir équitable basé sur la justice sociale. Il a ainsi invité tous les Malagasy, Hommes, Femmes, Gouvernement, Employeurs, Travailleurs, Membres de la Société civile et Partenaires techniques et financiers, à unir tous leurs efforts pour promouvoir le travail décent comme le propose le Rapport sur l'avenir du travail et combattre la pire forme du travail des enfants selon les principes de la convention 182 de l'OIT.

MADAGASCAR



Remerciements de l'OIT



L'OIT a tenu à remercier tous ses partenaires à cette célébration, en particuliers : la France, la Suisse, le Département Américain du Travail (*USDOL*), La Norvège.

Remerciements sont aussi exprimés aux mandants tripartites, c'est-à-dire le Gouvernement, les organisations d'employeurs et de travailleurs, aux différents Ministères, à l'Université d'Antananarivo, au RJSET (*Réseau des Journalistes Spécialisés en Emploi et Travail*), à la RNM et la TVM et à TELMA.



SEYCHELLES



Salon de l'emploi : Promotion de l'emploi dans l'économie bleue pour les jeunes

Journée dédiée à la promotion de l'emploi des jeunes dans l'économie bleue pour célébrer le centenaire de l'OIT aux Seychelles

L'Organisation internationale du Travail (*OIT*) célèbre son 100^{ème} anniversaire d'existence en 2019. Pour commémorer cette année mémorable, le Directeur Général de l'OIT, Mr Guy Ryder a demandé à tous les Etats Membres d'organiser des activités nationales en tenant dûment compte de l'avenir du travail. Seychelles, membre de l'OIT depuis 1977, participe également à cette initiative mondiale visant à promouvoir l'OIT et ses valeurs fondamentales auprès de la population seychelloise.

Le 30 avril 2019 donc, Seychelles célèbre le centenaire de l'OIT par une journée dédiée au Travail et marquée par un Salon de l'Emploi promouvant des emplois et des opportunités d'emplois dans les économies bleue et verte.

Le Salon de l'emploi a réuni plus de 40 employeurs et des organisations proposant des offres d'emploi et des perspectives de carrière dans le domaine de l'économie bleue et verte, par exemple le tourisme, l'aménagement paysager, les énergies renouvelables, la location de bateaux, la pêche etc... Des centaines de jeunes ont visité les stands et plus d'une quarantaine d'entreprises sont prêtes à recruter.

Cette activité s'est tenue à un moment où le nombre de demandeurs d'emplois est encore élevé sur le marché du travail seychellois, d'autant plus que les diplômés de niveau postsecondaire entrent sur le marché du travail au premier trimestre de l'année. En outre, il s'agit du premier Salon de l'emploi qui s'est concentré sur un secteur particulier, soulignant ainsi l'importance nationale attachée



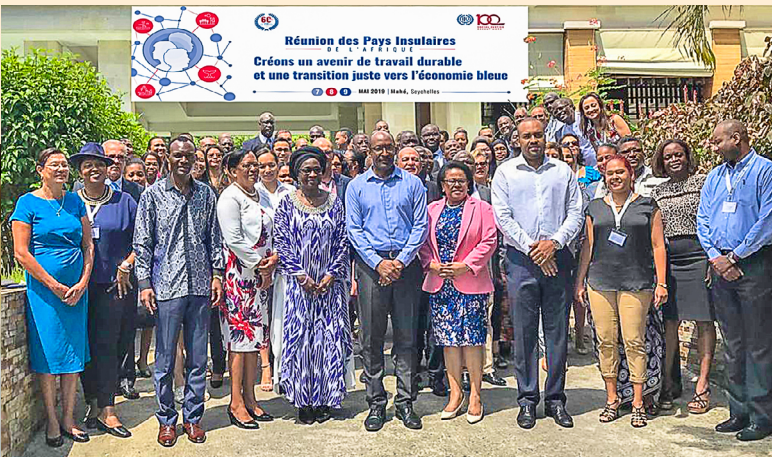
au concept d'économie bleue et à la diversification vers les énergies renouvelables, afin de s'adapter au changement climatique.

Les demandeurs d'emploi ont eu l'occasion d'interagir face à face avec les employeurs et de poser des questions sur les exigences de l'emploi. Chaque employeur a disposé d'un stand pour exposer ses offres d'emploi ou présenter son entreprise et les demandeurs d'emploi ont pu postuler sur place.

Lors de sa visite sur le site, M. Coffi Agossou, Directeur a.i du Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles n'a pas manqué de remercier le Gouvernement des Seychelles quant à son engagement dans la promotion du mandat de l'OIT.

Créons un avenir de travail durable et une transition juste vers l'économie bleue dans les pays insulaires de l'Afrique

régional sera développée sur la base des différents éléments programmatiques adoptés lors de cet événement important. Cela concerne notamment : (i) les approches pour mieux intégrer les jeunes dans l'économie bleue par le renforcement de la pertinence des structures existantes d'évaluation des besoins éducatifs et d'anticipation des compétences, l'amélioration des stratégies de transition vers la vie active et d'apprentissage tout au long de la vie, la considération de la voix des jeunes femmes et hommes et leur participation active aux activités de l'économie bleue, entre autres par l'entrepreneuriat ; (ii) le renforcement des investissements dans l'économie bleue par la réalisation des évaluations approfondies des activités économiquement viables et durables; le développement des investissements dans le travail décent et durable en passant par des partenariats public-privé, l'amélioration des infrastructures maritimes physiques et sociales, le développement des instruments de financement adaptés aux jeunes entrepreneurs, la promotion des approches d'investissement à forte intensité de main d'œuvre ; (iii) l'assurance d'une migration équitable par le renforcement de la gouvernance de la migration de travail fondée sur les droits et des données factuelles, l'amélioration de la protection sociale et l'intégration des travailleurs migrants sur le marché du travail ; (iv) la promotion



Du 7 au 9 mai 2019, les Pays Insulaires de l'Afrique se sont réunis aux Seychelles pour se partager les expériences et identifier les défis et les opportunités de l'économie bleue et le potentiel de création d'emplois dans chaque pays. Les participants ont été invités à élaborer et endosser des pour faire face à l'avenir du travail et créer des emplois décents dans l'économie bleue. Les délibérations ont inclus des thématiques de l'emploi des jeunes, de la migration équitable de la main d'œuvre et de la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Les produits de cette réunion seront partagés au Sommet des Nations Unies sur le changement climatique en Septembre 2019 et à la 14^e Réunion Régionale Africaine en Décembre 2019. Plus particulièrement, une note conceptuelle pour la mise en œuvre d'un projet

SEYCHELLES

de la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle par le développement des données et des approches intégrées sur l'économie informelle, l'amélioration de la couverture de protection sociale pour les travailleurs de l'économie informelle, la mise en place des conditions réglementations et fiscales favorables ainsi que des stratégies pour faciliter la transition des unités informelles, des micro-entreprises et des travailleurs indépendants vers l'économie formelle.

Cette réunion de haute importance est parrainée par le Vice-Président des Seychelles, SEM Vincent Meriton et la Directrice Régionale Afrique de l'OIT, Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon.



En marge de cette réunion, Mme Cynthia Samuel Olonjuwon, Directeur régional de l'OIT Afrique a échangé avec le Président de la République SEM Dany Faure et les jeunes sur leur implication dans la création d'emplois décents dans l'économie bleue dans leurs pays respectifs.



Participants à la réunion sur l'économie bleue



108^e Conférence Internationale du travail – Session du centenaire

1. Les activités de préparation de la délégation de Madagascar

Le 28 mai 2019 à Antananarivo, l'OIT a appuyé les mandants tripartites dans les préparatifs dans le cadre de leur participation à la 108^{ème} Conférence internationale du Travail qui a eu lieu à Genève du 10 au 21 juin 2019 et à laquelle le Président de la République de Madagascar a pris la parole en Assemblée générale et a déposé les instruments de ratification de six conventions internationales de l'OIT.

2. La visite du Président de la République de Madagascar à Genève

Madagascar joue un rôle déterminant dans la campagne de ratification du centenaire « **une pour tous** » en ratifiant six conventions de l'OIT

Madagascar est membre de l'OIT depuis le 1er novembre 1960 et a ratifié toutes les conventions fondamentales et de gouvernance de l'Organisation. Madagascar a souligné son engagement continu envers l'OIT et l'agenda du travail décent grâce à des efforts soutenus pour promouvoir les normes internationales du travail, ce qui s'est traduit par le dépôt, le 11 juin 2019, des instruments de ratification des 6 conventions suivantes, qui entreront en vigueur pour le pays le 11 juin 2020 :

- Le Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930
- La Convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975
- La Convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978
- La Convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981
- La Convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997
- La Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011

Au moment de déposer les instruments de ratification, Son Excellence, M. Andry Rajoelina, Président de Madagascar, a déclaré que « pour avancer plus rapidement et plus sûrement dans le respect des principes et droits fondamentaux au travail visés par les conventions nos. 143, 181, 189 et le Protocole de 2014 relatif à la Convention n°29 sur le travail forcé, Madagascar s'engage à améliorer le cadre juridique de la gestion de la migration professionnelle pour faire face au contexte de la mondialisation actuelle. »

« Le Pays affirme également son engagement à assurer la promotion du dialogue social au niveau du Secteur Public à travers la mise en œuvre des Conventions nos. 151 et 154. »

En recevant l'instrument de ratification, le Directeur Général du BIT, M. Guy Ryder, a déclaré : « Je suis particulièrement heureux de recevoir ces 6 instruments de ratification, qui démontrent clairement le solide engagement de Madagascar en faveur des normes internationales du travail. Ces ratifications revêtent une importance toute particulière et sont très appréciées puisqu'elles contribuent de façon significative à la campagne de ratification du centenaire « une pour tous » lancée par le BIT au 1er janvier 2019. »



TÉMOIGNAGES

“ Grâce à la formation HIMO, j'ai pu mener à bien le premier contrat gagné par ma PME ! ”



MADAGASCAR : Asmina est l'une des 48 gestionnaires de PME formées en 2016 par le projet HIMO dans le Sud-Ouest de Madagascar.

AMPANIHY – La petite ville d'Ampanihy, se situe au sud-ouest du pays, entre Tuléar et Fort-Dauphin. On y cultive le manioc, on y élève des zébus et l'artisanat y est assez développé. La région est aussi connue pour abriter l'un des plus gros baobabs du pays.

Pourtant, Ampanihy est aussi un petit centre d'affaires, c'est ici que nous rencontrons Asmina, l'une des 48 gestionnaires de PME formées en 2016 par l'OIT et collaboration avec le Centre de formation HIMO.

Le Programme des investissements à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) de l'OIT oriente les investissements d'infrastructure vers la création de niveaux d'emplois productifs plus élevés et l'amélioration de l'accès aux biens et services de base pour les plus pauvres.

Cette utilisation conjuguée de la participation locale, des compétences, de la technologie, des matériels et des méthodes de travail appropriées disponibles au niveau local constitue une approche efficace et économiquement viable des travaux d'infrastructure dans les pays en développement. Asmina a créé son entreprise de construction « **MIASA BTP** » en 2016 à Ampanihy mais a eu des difficultés à répondre aux appels d'offres lancés par des projets qui nécessitent systématiquement des garanties bancaires et des lignes de crédit ainsi que l'expérience de travaux similaires.

Construction et formation

« Suite à une affiche et à l'information transmise par mes amis, je savais que le projet HIMO construirait des écoles dans ma ville et offrirait une formation en gestion des affaires et en construction d'écoles d'ingénieurs selon l'approche HIMO », explique Asmina.

Après son inscription, elle a participé à la formation en gestion d'entreprise organisée par le projet HIMO dans le district scolaire d'Ampanihy. Et avec son certificat de formation, elle a pu répondre aux appels d'offres lancés en 2017 pour la construction des bâtiments scolaires. Ainsi, son entreprise a obtenu un contrat pour la construction de 2 salles de classe avec latrines et cantine.

S'appuyer sur la formation

Malgré le fait que son entreprise soit nouvelle, Asmina n'a connu que peu de difficultés lors de l'exécution de son contrat car elle a pu appliquer tout ce qu'elle avait appris pendant la formation.

« Sur le plan technique, nous avons pu compter sur l'assistance permanente du chef de chantier et en plus, j'ai visité plusieurs fois le site de référence réalisé lors de notre formation pratique pour avoir

TÉMOIGNAGES

une idée claire des travaux à accomplir. Sur le plan financier, nos attachements et factures ont été payés à temps par l'OIT. Le seul problème majeur était le transport des matériaux car nous aurions dû nous approvisionner à Tuléar ».

En finissant son chantier avant la date limite, le souhait d'Asmina est désormais de pouvoir participer à nouveau aux appels d'offres. Le projet HIMO Bâtiments dont elle a bénéficié est réalisé conjointement par l'OIT avec l'Unicef et le Programme alimentaire mondial. Le projet conjoint est financé par le Royaume de Norvège.

« Je veux accéder à un travail décent grâce à ma formation d'ouvrier en bâtiment »



MADAGASCAR : BEABO AMBOVOMBE — Juliot est un jeune homme de 23 ans originaire de Beabo Ambovombe, son village natal situé dans la province de Tuléar, sur le littoral sud de Madagascar.

La formation OIT est gagnante !

Comment une formation de l'OIT a permis à un jeune Malgache travaillant dans des conditions précaires de bénéficier d'une formation lui ouvrant la voie à un poste d'ouvrier qualifié. Auparavant, il était manœuvre à Ambatovy, une des plus grandes mines de nickel latéritique au monde. Il y travaillait dans des conditions précaires. Depuis le décès de son père en 2016, il a finalement décidé de retourner dans son village après avoir appris l'existence d'un projet de l'OIT. « J'ai appris que le Projet HIMO Bâtiments allait construire des écoles dans ma localité et proposer des formations en tant qu'ouvrier polyvalent en bâtiment. Comme mon souhait était de devenir maçon professionnel et non un simple manœuvre, je me suis inscrit à la formation et j'ai été retenu », explique-t-il.

Juliot fait partie des 27 jeunes ouvriers polyvalents formés en 2018 par l'OIT. Il s'agit d'une formation de 4 mois environ, composée de modules théoriques et pratiques. Mais afin que les stagiaires soient immédiatement opérationnels après la formation, deux-tiers de la durée de formation est consacrée à la pratique contre un tiers à la théorie.

Utilisation des langues locales

Les supports pédagogiques et la langue utilisée (*langue nationale avec dialecte locale*) étaient adéquats. Pour la formation pratique, les travaux de construction des infrastructures scolaires composées

d'un bâtiment multifonctionnel à deux salles de classe, d'un réfectoire doté de cantine, cuisine et magasin de stockage et d'une latrine servaient de chantier école. Pour ce faire, ce sont des ouvriers expérimentés qui réalisent les travaux sur le bâtiment scolaire tandis les stagiaires observent et apprennent. Puis à leur tour, les stagiaires réalisent eux-mêmes les travaux de construction du réfectoire avec l'encadrement des formateurs et des ouvriers expérimentés.

« J'ai beaucoup appris durant cette formation professionnelle avec l'OIT car maintenant j'ai la capacité de construire un bâtiment. Il me reste à renforcer mes acquis », souligne Juliot.

« Ma vie a changé »

Grâce à son certificat de formation délivré par le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, il est actuellement sous contrat avec l'Entreprise EGCC pour la construction d'un bâtiment à deux salles de classe et un réfectoire avec système de captage d'eau ainsi qu'une latrine. « Ma vie a changé et je suis vraiment prêt à rejoindre mon poste. Mon objectif sera d'avoir un travail décent tout en améliorant et en appliquant les connaissances acquises durant la formation de l'OIT et développer mes expériences en tant qu'ouvrier spécialisé », conclut-t-il.

Le Programme des investissements à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) de l'OIT oriente les investissements d'infrastructure vers la création de niveaux d'emplois productifs plus élevés et l'amélioration de l'accès aux biens et services de base pour les plus pauvres. Cette utilisation conjuguée de la participation locale, des compétences, de la technologie, des matériels et des méthodes de travail appropriées disponibles au niveau local constitue une approche efficace et économiquement viable des travaux d'infrastructure dans les pays en développement.

« En tant que jeune diplômé, j'ai appris que je pouvais créer mon emploi au lieu d'aller dans la fonction publique »



COMORES : Une formation mise en place par l'OIT aux Comores depuis 2016 permet de former de jeunes entrepreneurs et de stimuler ainsi les créations d'emplois.

ANJOUAN – À l'image de nombreux autres pays, les Comores doivent faire face à un décalage croissant entre les compétences fournies par le système éducatif et les besoins du marché du travail.

Ainsi, presque tous les emplois qualifiés demandés sur le marché du travail sont occupés par des étrangers malgré un taux de chômage élevé. De plus, les trois quarts des jeunes travailleurs ont un emploi informel qui constitue souvent leur seule option. Pour tenter de remé-

TÉMOIGNAGES

dier à cette situation, l'OIT a mis en place une formation depuis 2016 dans le cadre du programme GERME, avec le soutien des autorités comoriennes. Une vingtaine de jeunes entrepreneurs en ont bénéficié en 2019. L'idée consiste notamment à leur faire acquérir des connaissances adaptées au contexte du pays et aussi à leur permettre, à leur tour, d'assurer la formation d'autres jeunes.

Former d'autres jeunes

Ibrahim Ali Mohamed est l'un des bénéficiaires de cette formation. Il a créé une entreprise sociale dénommée « Plateforme nationale des jeunes entrepreneurs » afin d'accompagner d'autres jeunes Comoriens qui n'ont pas eu la chance d'être formés. Il s'agit de les aider à créer leur petite ou moyenne entreprise et à bien la gérer afin d'aboutir à des créations d'emplois. « Grâce à la formation, j'ai appris qu'en tant que jeune diplômé, je pouvais créer mon propre emploi et qu'il existait une autre voie que de travailler dans la fonction publique », explique-t-il avec enthousiasme.

Le jeune homme insiste sur le caractère concret des résultats obtenus. Ainsi, il nous montre fièrement son bonnet et son boubou acquis auprès de la jeune société Vaya Chikomori (*qui signifie « habillez-vous » en comorien*). Cette PME a été fondée à la Grande Comore par Mariam Ahmed Kassim, elle aussi bénéficiaire de la formation.

Entreprise de jardinage « Mister Clean »



Quant à Fahad Abdounourou, lui aussi de la Grande Comore, il a profité de la formation pour fonder une petite entreprise de jardinage baptisée « Mister Clean ». Ses affaires marchent plutôt bien également puisqu'il a rapidement signé un premier contrat avec l'aéroport international des Comores.

« Nous avons renforcé notre capacité d'analyse des indicateurs du marché du travail grâce au soutien de l'OIT »

L'OIT a appuyé le Bureau national des statistiques des Seychelles pour améliorer la compilation et l'analyse des indicateurs du travail.

SEYCHELLES : VICTORIA – L'apport d'un haut niveau d'expertise aux services gouvernementaux fait partie du rôle de soutien que l'OIT joue pour de nombreux pays de la région. L'un des organismes des Seychelles qui a particulièrement bénéficié de son soutien a été le Bureau national des statistiques (NBS).

Le NBS a commencé à publier l'Enquête trimestrielle sur la main-d'œuvre en 2014. Cette publication est un outil important pour mieux

comprendre l'évolution du marché du travail. Bientôt, il est apparu qu'il y avait place à l'amélioration, en particulier pour se conformer aux nouvelles résolutions issues de la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 2013. En décembre 2017, le NBS a demandé l'appui de l'OIT pour la refonte du questionnaire de l'enquête trimestrielle sur les forces de travail.

Refonte du questionnaire

Dr Coffi Agossou, était à l'époque le spécialiste principal des statistiques du travail de l'OIT basé en Afrique du Sud. Il avait déjà fourni un appui au Ministère du travail et du développement des ressources humaines concernant le Système d'information sur le marché du travail. Lors de ses précédentes visites aux Seychelles, Dr Agossou avait déjà rencontré l'équipe NBS responsable de l'enquête trimestrielle sur les forces de travail. Il avait également donné des conseils sur la conception du questionnaire et l'établissement des rapports.

Etant donné que Dr Agossou connaissait bien le contexte seychellois, le NBS a l'a sollicité pour apporter son soutien à la refonte du questionnaire. Cette demande a été approuvée et une mission d'une semaine a été effectuée en mars 2018. Dr Agossou a travaillé avec le personnel du NBS sur la refonte du questionnaire afin de le rendre conforme aux nouvelles résolutions de l'ICLS.

Au cours de cette première mission, il a été souligné que la refonte du questionnaire nécessiterait également des modifications du logiciel utilisé pour analyser les données, passant du logiciel SPSS au logiciel STATA. Le NBS a donc demandé au BIT de fournir une assistance supplémentaire pour rédiger la syntaxe d'analyse, sur la base du questionnaire révisé.

Analyses améliorées

La réponse a été positive et, avec l'appui de l'OIT, M. Deen Lawani a organisé une session d'une semaine en novembre 2018, qui a facilité la transition de l'ancien logiciel au nouveau logiciel d'analyse. Il a également amélioré la capacité du personnel de la BNS à analyser plus en profondeur les indicateurs du marché du travail.

L'amélioration des statistiques a également permis au ministère chargé de l'Emploi de mieux comprendre l'impact de ses programmes et politiques de l'emploi sur les chômeurs, en particulier les jeunes. Les statistiques guident également le ministère dans les domaines prioritaires d'intervention politique répondant aux défis du marché du travail et aux besoins de la population.

« Le NBS remercie le BIT pour son appui dans la refonte du questionnaire et pour la capacité accrue d'analyse des indicateurs du marché du travail », a conclu Maria Payet du Bureau national de la statistique des Seychelles.



Coopération internationale inédite : Echanges entre l'Inspection du Travail de Madagascar et française à La Réunion



L'OIT a sollicité la DIECCTE de La Réunion, et en particulier l'inspection du travail, pour accueillir in situ une délégation d'inspecteurs du travail malgaches, du **18 au 22 février 2019**. L'OIT s'est engagée dans une démarche d'accompagnement des pays en voie de développement, pour réduire les risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs des chaînes d'approvisionnement mondiales, au moyen de l'appui et de la formation aux agents chargés du contrôle de la législation locale en matière de droit du travail. A la suite de la signature entre le Gouvernement Français et l'OIT le **25 juillet 2017** de l'avenant n°1 à la convention conclue le **27 juillet 2015** relative au Projet « Améliorer la gouvernance du travail dans les TPE/PME et aider à la sortie de l'économie informelle en Afrique-GOUVERNANCE », la France finance via l'OIT le programme « Fond Vision Zéro » (selon l'acronyme anglais « VZF ») à Madagascar. Ce programme vise à réduire les risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs des chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'objectif général poursuivi par l'échange entre français et malgaches consistait à réaliser une immersion de **12** inspecteurs du travail malagasy référents en matière de sécurité et de santé au travail (*récemment formés*) au cœur de l'administration du

travail française, et ainsi s'approprier les gestes professionnels, la bonne pratique du contrôle en entreprise et la culture d'action du système d'inspection du travail, notamment en matière de santé-sécurité au travail. Le département Gouvernance de l'OIT travaille très activement sur la professionnalisation des services d'inspection des pays en voie de développement au travers de différents programmes et projets. Dès lors, il était proposé de mettre en adéquation les compétences des agents de l'Inspection du travail malagasy en matière de santé sécurité au travail avec les fonctions qui leur sont dévolues à Madagascar, particulièrement dans les secteurs de la récolte du litchi, de la production de coton, ou encore de la chaîne d'approvisionnement du textile, pour répondre efficacement aux besoins des entreprises, des travailleurs et de leurs représentants. Pour rendre le plus opérationnel possible les agents de l'Inspection du travail malagasy, une phase d'immersion a été organisée auprès de l'Inspection du Travail française de proximité (*Saint-Denis de La Réunion*) avec l'aide de l'Ambassade de France à Madagascar, de la Direction Générale du Travail française et de la DIECCTE de la Réunion.

Le dernier jour a été consacré à un bilan institutionnel autour du déroulé de la semaine, avec la présence de Madame la Vice-Consul de Madagascar à La Réunion, et Madame la Conseillère Diplomatique adjointe de la Préfecture de La Réunion.

Ce bilan institutionnel a permis de dégager une synthèse particulièrement positive de la semaine qui s'est écoulée. Les objectifs exprimés en début de séjour par les membres de l'inspection du travail malgaches ont été pleinement atteints.

La semaine d'échange a également permis de nouer des liens humains, de français à malgache, au-delà des cultures et des modes de vie, qui ont sans conteste enrichi le séjour et apporté une touche particulière au-delà des objectifs professionnels. Les uns se sont enrichis au contact des autres, et inversement.

Les médias engagés pour le recrutement équitable des travailleurs migrants et sensibilisés sur le Rapport sur l'avenir du travail et le centenaire

La cérémonie officielle d'ouverture de la réunion annuelle du Réseau des Journalistes Spécialisés en Emploi et Travail (*RJSET*) s'est tenue le **20 février 2019** à Mahajanga et a vu la participation d'une cinquantaine de journalistes, femmes et hommes, venus de **15** régions de Madagascar. Le thème spécifique abordé pour cette année a porté sur la migration de travail et le recrutement équitable dans le cadre de l'Action Mondiale pour Améliorer le Cadre de Recrutement des Travailleurs Migrants – REFRAME – bénéficiant du soutien de l'Union Européenne. Des experts internationaux et nationaux, Mme Lou Tessier, Responsable technique de l'unité sur les migrations de travail du BIT Genève, Mme Noémie Razafimandimby, Administrateur national du projet REFRAME, M. Charles Autheman, formateur en journalisme et M. Jerry Edouard, membre du Bureau National de Lutte contre la Traite des Êtres Humains et formateur, ont appuyé le renforcement de capacités de ces journalistes pendant trois jours.



Dans le contexte mondialisé d'aujourd'hui, la migration de travail apparaît de plus en plus comme une priorité politique. Les difficultés économiques et l'instabilité géopolitique menant au déficit de travail décent influencent la croissance et la diversité des mouvements migratoires. Dans nombre d'économies, la population vieillissante et la diminution de la population active contribuent également à la mobilité croissante des travailleurs. Il est désormais largement reconnu que ces derniers contribuent autant à la croissance et au développement des pays de destination qu'aux pays d'origine à travers des transferts de fonds et des connaissances acquises et partagées lors de leur expérience migratoire. Une gouvernance équitable et efficace en matière de migration de travail peut garantir que les bénéfices de la migration soient partagés par toutes les parties.

C'est dans ce contexte que l'Organisation internationale du Travail, par le biais de son Projet REFRAME, financé par l'Union Européenne, a tenu à sensibiliser et former les journalistes membres du RJSET pour une meilleure compréhension du concept du recrutement équitable et de la migration de travail. Les participants ont discuté de l'adaptation dans le contexte malgache du glossaire de terminologies à utiliser

Pour la promotion de la création d'emplois décents des jeunes aux Comores

Du **3 au 14 mars 2019**, **20** jeunes issus de différents secteurs, de la Maison de l'Emploi et de la Plateforme des jeunes entrepreneurs des Comores sont formés suivant le programme GERME (*Gérer mieux son entreprise*) de l'OIT et acquerront des connaissances leur permettant de fournir des formations adaptées au contexte du pays pour le programme incluant « Trouver une idée d'entreprise » et « Créer votre entreprise » et seront aptes à assurer ces formations pour d'autres jeunes selon le standard de l'OIT.

En effet, il existe un décalage croissant entre les compétences fournies par le système éducatif aux Comores et les besoins du marché du travail. Par conséquent, presque tous les emplois qualifiés demandés sur le marché du travail sont occupés par des étrangers malgré le taux de chômage élevé. De plus, les trois quarts des jeunes travailleurs occupent actuellement un emploi informel. Le manque d'opportunités aux Comores s'intensifie et pour la majorité des jeunes travailleurs, l'emploi informel constitue la seule option. La vulnérabilité se manifeste également dans les trajectoires du marché du travail aux Comores, car les jeunes souffrant de longues périodes de chômage sont plus exposés à l'informel et à l'insatisfaction, suggérant que les chômeurs finissent par être poussés vers des emplois informels qui procurent peu de

dans le cadre de la rédaction des nouvelles et communication sur les migrations de travail et le recrutement à Madagascar.

La journée a été également marquée par la présentation par M. Coffi Agossou, Directeur a.i du Bureau de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles, du Rapport sur l'avenir du Travail et qui a permis de sensibiliser et d'engager les journalistes. L'objectif est qu'ils puissent diffuser auprès du grand public le programme d'action préconisé par le rapport centré sur l'humain pour l'avenir du travail et qui renforce le contrat social en plaçant les hommes et les femmes, ainsi que le travail qu'ils accomplissent, au centre de la politique économique et sociale et des pratiques des entreprises.

Un dernier thème a été partagé aux journalistes durant leur rencontre à Majunga, celui du centenaire de l'OIT, afin qu'ils prennent connaissance de tout ce qui s'organise au niveau mondial et à Madagascar et pouvoir ainsi mieux appuyer l'OIT dans la diffusion de tous les messages relatifs à la célébration de ce centenaire de la plus ancienne Organisation du Système des Nations Unies qui œuvre pour la promotion de la justice sociale dans le monde.

L'OIT appuie le RJSET depuis **2015** et réaffirme sa volonté de toujours le soutenir dans ses actions d'appui à la promotion de l'Agenda du travail décent dans les pays.



satisfaction avec des conditions de travail précaires, notamment un salaire en-deçà du salaire minimum, le non-respect de la législation du travail, l'inexistence de protection sociale et de dialogue social.

C'est dans ce contexte que la formation GERME est programmée et permettra aux jeunes de développer leurs compétences pour générer et démarrer une entreprise.



BRÈVES NOUVELLES

Suivi des travaux de lancement de la construction des Ecoles Primaires Publiques

Dans la CISCO de Betioky Sud, Région Atsimo Andrefana, Madagascar

Dans le cadre du projet conjoint UNICEF-OIT-PAM financé par le Royaume de Norvège, l'équipe du projet HIMO de l'OIT procède au suivi des activités de lancement des travaux de construction des Ecoles Primaires Publiques dans la Région Atsimo Andrefana de Madagascar.

En effet, une descente a été effectuée à l'EPP Ampoezy afin d'effectuer une étude de référence et un suivi des activités des bénéficiaires.

Une réunion a été ainsi organisée le **20 mai 2019** avec toutes les parties prenantes : Parents d'élèves, Membres des bureaux FEFFI, FRAM (*Association des parents*), Comité d'entretien, Ouvriers locaux, Chef Fokontany Ampoezy, Directeur et Enseignants, Socio-organisatrices du Bureau d'études SOABEST et l'Administrateur de Programme Socio-économiste du projet OIT/HIMO.

Une attention particulière a été donnée sur l'avancement des travaux participatifs tels que la clôture en haies vives du domaine scolaire, la plantation d'arbres fruitiers, la mise en place d'un portail à l'entrée et d'une plaque affichant le nom de l'école. A savoir aussi que la formation des bénéficiaires est réalisée à **33%** et est prévue se terminer avant la réception provisoire des constructions.



« *Nous avons attendu des salles de classe de ce type depuis longtemps, donc nous sommes prêts à assumer convenablement nos responsabilités.* » M. Avisoa, Directeur de l'EPP Ampoezy

Les activités des bénéficiaires sont en avance par rapport au planning et ils sont très motivés.

Avec l'appui du Département Américain du Travail (USDOL) et l'OIT,

La Région SAVA œuvre pour un meilleur avenir de ses enfants par la formation professionnelle



Avec l'appui du Département Américain du Travail (*USDOL*) et l'OIT, la Région SAVA œuvre pour un meilleur avenir de ses enfants par la formation professionnelle.

Du **24 au 26 avril 2019**, M. Coffi Agossou, Directeur a.i du Bureau de l'Organisation internationale du Travail (*OIT*) pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles et Mme Violet Kakyomya, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (*SNU*) à

Madagascar, se sont rendus dans la région SAVA afin de voir de visu les avancées du projet de l'OIT SAVABE.

En effet, le projet SAVABE, implanté à Sambava depuis **2018** et financé par le Département Américain du Travail (*USDOL*), travaille de concert avec les mandants tripartites et les acteurs de la filière vanille afin d'éliminer le travail des enfants dans la filière vanille dans la région SAVA. La mission effectuée par l'OIT et le SNU a permis de constater l'impact des actions du projet sur la vie des jeunes et des parents producteurs.

140 jeunes de **14 à 17** ans victimes ou à hauts risques du travail des enfants sont formés pendant **6** mois dans **2** centres de formation professionnelle, dont un dans l'enceinte de la prison d'Antalaha et un à Vohémar. Ils sont divisés en trois filières : la culture maraîchère, la maçonnerie et la menuiserie bois. Une telle approche contribue à réduire la délinquance juvénile.

« *Vu le nombre important d'enfants détenus dans la prison, nous demandons une ouverture d'autres modules de formation comme l'ouvrage métallique afin de pouvoir prendre en charge plus d'enfants et assurer une meilleure insertion dans la société à leur sortie de la prison* » dit Randrianasandratra Gabriel, Chef de Service régional de contrôle interne et de la sécurité des établissements pénitentiaires.

BRÈVES NOUVELLES

Le fait de lutter contre le travail des enfants se conjugue avec l'amélioration des moyens de subsistance des parents nécessiteux. Plus de **9000** ménages producteurs de vanille bénéficient actuellement l'appui du projet dans le cadre de formation sur les bonnes pratiques agricoles et en éducation financière. Le résultat à long terme du projet étant « *les ménages bénéficiaires ne s'adonnent plus au travail des enfants pour compléter leur revenu* ».



L'OIT appuie Madagascar

Dans la mise en place d'Accords Bilatéraux de Travail avec les pays du golfe arabe



Madagascar constitue un pays d'origine de travailleurs domestiques dans les pays du golfe arabe, où des cas d'abus et d'exploitation sont souvent rapportés par les médias. Faisant suite à cette situation, l'Etat malgache a décidé en **2013** de suspendre l'envoi de travailleurs vers les pays, qualifiés à « haut risque » à travers un décret. Force est cependant de constater que les candidats au départ, du fait de cette mesure, optent pour la clandestinité et le suivi ainsi que la protection de leurs droits sont rendus beaucoup plus problématiques. La solution la plus fréquemment avancée consiste à entreprendre une démarche bilatérale avec les pays de destination à travers la conclusion d'accords bilatéraux de travail (*ABT*). Le gouvernement de Madagascar a sollicité l'appui du projet REFRAME (*Action Mondiale pour améliorer le cadre de recrutement de la migration de travail*) de l'OIT, qui est financé par la Commission de l'Union européenne, pour le développement d'un projet d'ABT. Un Accord-type pour les pays du Moyen- Orient a été développé à l'occasion d'une consultation tripar-

tie au mois d'octobre **2018**. En mars **2019**, des projets d'ABT pour le Liban, l'Arabie Saoudite et le Koweït ont été développés par un comité de rédaction composé de représentants de six Ministères concernés par la sortie des travailleurs migrants, et la Primature. Les projets d'ABT ont ensuite été présentés et soumis à la validation du Bureau National de Lutte contre la Traite des Etres Humains (*BNLTEH*) et des représentants de travailleurs et d'employeurs, lors d'une cérémonie officielle en présence de Madame Gisèle RANAMPY, Ministre en charge du travail et de l'emploi, du contrôleur général de police Roger RAFANOMEZANTSOA, Ministre de la Sécurité Publique ainsi que de représentant de la Délégation de l'Union européenne à Madagascar, de représentants de l'Ambassade des Etats-Unis à Madagascar et des agences des Nations – Unies partenaires.

Les prochaines étapes consistent en l'adoption des projets d'ABT en conseil des Ministres et au lancement des négociations avec les pays de destination ciblés.



Quels sont les **projets de coopération** pour le développement en cours actuellement au niveau du Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles ?



- 1 - Le **projet VZF** (*Fonds Vision Zéro*) financé par la France vise à prévenir les décès, les accidents et les maladies liés au travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales du litchi et du textile,
- 2 - Le **projet REFRAME** financé par l'Union Européenne a comme objectif général la réduction des pratiques abusives et des violations des droits humains et du travail durant le processus de recrutement et la maximisation de la protection des travailleurs migrants et leur contribution au développement.
- 3 - Le **projet SAVABE** à Sambava financé par USDOL œuvre pour améliorer de façon pérenne les conditions de vie des communautés productrices de la vanille, en s'assurant qu'il n'y a pas de travail des enfants
- 4 - Le **projet EDLIC** aux Comores financé par l'Organisation internationale du Travail qui promeut l'entrepreneuriat des jeunes et la création d'emplois par l'Approche HIMO structurée.

Plateforme **OIT100** Afrique “ **100 ans, 100 vies** ” en Afrique



L'Organisation internationale du Travail (OIT) célèbre son centenaire en 2019 ainsi que ses 60 ans d'activités en Afrique. C'est l'occasion de sensibiliser le grand public au travail accompli par l'OIT sur tout le continent pour promouvoir le travail décent et lutter contre la pauvreté.

L'OIT – par le biais de son secrétariat permanent, le Bureau international du Travail (BIT) - a apporté son soutien - directement ou indirectement - à des millions de personnes dans le monde au cours des 100 dernières années et en Afrique lors des

60 dernières années. Nos interventions concernent des domaines aussi différents que l'entrepreneuriat, l'emploi des jeunes et des femmes, la santé et la sécurité au travail, la protection sociale, les droits fondamentaux au travail ou la gouvernance efficace des migrations de main d'œuvre, pour n'en nommer que quelques-uns.

À travers l'initiative « 100 ans, 100 vies », nous aimerions vous faire rencontrer 100 personnes, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, 100 histoires personnelles sur lesquelles l'OIT a eu un impact positif avec le soutien des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, mais également en partenariat avec d'autres agences des Nations Unies, des ONGs et des donateurs.

Nous vous invitons donc à parcourir toute l'Afrique en naviguant sur le lien <https://www.ilo.org/africa/hundred/lang-fr/index.htm> pour accéder à un ou plusieurs récits dans les pays de votre choix. N'hésitez surtout pas à partager la page Web avec votre famille et vos amis sur les médias sociaux.

Bon voyage !

OIT ANTANANARIVO

+261 20 23 300 92 / 93 / 94

antananarivo@ilo.org

Bureau de Pays de l'OIT Antananarivo
Maison Commune des NU
Rue Dr Raseta, Zone Galaxy Andraharo,
BP 683 – Antananarivo Madagascar

www.ilo.org/antananarivo

<https://twitter.com/ILOAntananarivo>

ILO Madagascar

